

commentaire de l'acte constitutionne du 24 juin 1793

Par **sofistar**, le 22/10/2005 à 09:42

Bonjour a tous!

Jme présente jsuis en 1ère année de droit et comme la majorité je galère!! lol

alors si qqun a déjà fait un [size=150:16wqhe6k]commentaire sur l'acte constitutionnel du 24 juin 1793[/size:16wqhe6k], jaimerais bien savoir le plan de ce commentaire.

Merci beaucoup!!

Par **Olivier**, le 22/10/2005 à 09:57

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=242>

Par **jeannicolasstofflet**, le 16/11/2005 à 10:34

Faut pas oublier de dire que cette constitution n'a jamais été appliquée vu que le Comité de Salut Public décrète la Terreur et la Patrie en danger pendant l'été! Par contre elle était vachement avangardiste sur pas mal de points comme le droit au travail, la parité etc...